



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Recosanté : une lettre d'information sur la qualité de l'air et les risques liés aux pollens

Publié le 30 juin 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vous êtes sensible à la pollution de l'air ? Vous êtes allergique aux pollens ? Vous pouvez vous inscrire à « *Recosanté* », une lettre d'information numérique. Chaque jour, vous recevez une recommandation pour vous aider à réduire les impacts des polluants atmosphériques et des pollens sur votre santé. Vous êtes informé quotidiennement de la qualité de l'air et du risque d'allergie aux pollens dans votre localité.

Qu'est-ce que Recosanté ?

Recosanté est un service public numérique mis en place par le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de la Transition écologique, en partenariat avec la Direction interministérielle du numérique dans le cadre du programme beta.gouv.fr.

Ce service est destiné à évoluer de façon continue en fonction des retours des utilisateurs.

Les recommandations sont issues de sources fiables et officielles telles que le ministère des Solidarités et de la Santé, l'Ademe, l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, le Réseau National de Surveillance Aérobiologique, Santé respiratoire France, etc.

Comment s'inscrire ?

Pour recevoir chaque jour par courriel les indicateurs environnementaux (qualité de l'air, épisodes de pollution et risque pollinique) de votre localité et une recommandation pour vous aider à vous protéger des risques liés aux polluants atmosphériques et aux pollens, allez sur le site [Recosanté](https://recosante.beta.gouv.fr/) (<https://recosante.beta.gouv.fr/>), renseignez votre email et votre commune.

Vous pouvez également choisir de recevoir des informations destinées aux personnes vulnérables ou sensibles à la qualité de l'air et aux personnes allergiques aux pollens.

Les données collectées lors de l'inscription sont utilisées exclusivement pour envoyer les recommandations.

A savoir : Le programme beta.gouv aide les administrations publiques à construire des services numériques utiles, simples, faciles à utiliser et qui répondent vraiment aux besoins des usagers. Le développement du service numérique est guidé par les retours de ses utilisateurs et non par les besoins de l'administration qui le porte.

Et aussi

- Vignette ou pastille Crit'Air (certificat qualité de l'air) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33371>)
- Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) : 7 nouvelles villes concernées en 2021 (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14587>)

Pour en savoir plus

- Recosanté [↗](https://recosante.beta.gouv.fr/) (<https://recosante.beta.gouv.fr/>)
Ministère chargé de la fonction publique
- Construisons ensemble les services publics numériques de demain [↗](https://beta.gouv.fr/) (<https://beta.gouv.fr/>)
Ministère chargé de la fonction publique

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- [À propos](#)
- [Aide](#)
- [Contact](#)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](#)
- [gouvernement.fr](#)
- [data.gouv.fr](#)

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0